

UFR HISTOIRE,  
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE  
DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

MASTER  
ÉTUDES EUROPÉENNES  
ET INTERNATIONALES

Parcours Ingénierie en Projets Européens  
et Internationaux (IPEI)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

[www.histoire.univ-nantes.fr](http://www.histoire.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES



Recherche,  
Formation  
& Innovation  
en PAYS  
de la LOIRE



La mention **Études Européennes et Internationales** est portée par la faculté de Droit et des Sciences politiques. Le master est composé de sept parcours, dont :

#### **IPEI**

- **Parcours Ingénierie en Projets Européens et Internationaux**

Ce parcours pluridisciplinaire est porté par l'UFR Histoire, Histoire de l'art et Archéologie.

Ce master est soutenu par l'Institut d'études européennes et globales Alliance Europa.



#### **LES RESPONSABLES**

##### **MASTER 1**

**C. PAUTHIER**  
CELINE.PAUTHIER@UNIV-NANTES.FR

##### **MASTER 2**

**M. CATALA**  
MICHEL.CATALA@UNIV-NANTES.FR
















#### **SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE**

**A. CARDOU**  
AURELIE.CARDOU@UNIV-NANTES.FR  
02 53 52 25 70

#### **UFR HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE**

BÂTIMENT TERTRE  
CHEMIN DE LA CENSIVE DU TERTRE  
BP 81227  
44312 NANTES CEDEX 3

# SOMMAIRE

	<b>PRÉSENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>PAGE 6</b>
	 <b>Public visé</b>	
	 <b>Effectif attendu</b>	
	 <b>Objectifs scientifiques</b>	
	 <b>Objectifs professionnels</b>	
	 <b>Compétences professionnelles visées</b>	
	 <b>La mobilité internationale en M1</b>	
	 <b>Adossement au milieu socio-professionnel</b>	
	 <b>Voyage d'études</b>	
	 <b>Pilotage de la spécialité</b>	
	<b>STAGE</b>	<b>PAGE 8</b>
	 <b>Le stage</b>	
	<b>MAQUETTE PÉDAGOGIQUE</b>	<b>PAGE 10</b>
	<b>ENSEIGNEMENTS</b>	
	<b>MASTER 1 - SEMESTRE 1</b>	<b>PAGE 12</b>
	<b>- SEMESTRE 2</b>	<b>PAGE 17</b>
	<b>MASTER 2 - SEMESTRE 3</b>	<b>PAGE 18</b>
	<b>- SEMESTRE 4</b>	<b>PAGE 26</b>
	<b>PARTENAIRES DE LA FORMATION</b>	<b>PAGE 27</b>

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### Public visé

Étudiants en formation initiale ou en reprise d'études titulaires d'une Licence SHS (Histoire, géographie, sociologie), d'une Licence ALL (langues, lettres, LEA), ou d'une Licence DEG (droit, administration publique, science politique).

Les étudiants internationaux sont particulièrement bienvenus.

### Effectif attendu

En Master 1 : 25 à 30 étudiants.

En Master 2 : 20 à 25 étudiants.

### Objectifs scientifiques

L'une des grandes évolutions de ces trente dernières années a été l'émergence des acteurs locaux et régionaux dans les relations internationales et dans la construction européenne. Les collectivités locales, les associations ou ONG, les acteurs publics et parapublics, les entreprises, tous les acteurs des territoires, en France, en Europe et dans le monde, sont confrontés à la nécessité de préparer et d'encadrer l'émergence de projets de coopération dans le cadre de l'Union européenne, mais également d'une mondialisation galopante. Le parcours IPEI propose une spécialisation dans le montage, la conduite et l'évaluation de projets européens ou de projets de coopération, solidarité et de développement à l'international.

#### Deux domaines :

SHS (histoire contemporaine, géographie, sociologie) et DEG (droit et sciences politiques).

#### Deux champs d'études sont couverts :

L'Europe et la construction européenne, les relations internationales et l'étude du monde contemporain.

#### Plusieurs champs disciplinaires :

Les relations internationales (droit et histoire), les mutations politiques sociales et spatiales de l'Europe et des régions en mutations (géographie, histoire, sciences politiques et sociologie), les langues et les civilisations (Anglais obligatoire avec un horaire renforcé)

Les étudiants choisissent leurs enseignements entre **deux options**:

- Politiques européennes
- Action internationale et solidarité

## Objectifs professionnels

Le master Études Européennes et Internationales parcours Ingénierie en Projets Européens et Internationaux entend former des cadres experts en ingénierie de projets à dimension européenne et/ou internationale avec une bonne connaissance des acteurs institutionnels internationaux, européens et français qui interviennent dans les domaines du développement local et des projets de partenariat, de coopération et de solidarité internationale.

### Compétences professionnelles visées

- Pilotage des projets à dimension européenne des acteurs institutionnels, collectivités locales, associations, entreprises;
- Gestion des fonds européens pilotés par les administrations nationales et les collectivités locales;
- Représentation et lobbying auprès des institutions européennes des acteurs institutionnels, collectivités locales, associations, entreprises;
- Sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la connaissance de l'Europe par les collectivités locales et les associations;
- Création, gestion et suivi des projets internationaux, aide au développement, solidarité et coopération décentralisée des collectivités locales, institutions, associations, ONG, entreprises;
- Pilotage des politiques internationales des acteurs institutionnels et des collectivités locales;
- Management et gestion des associations et des ONG d'aide et d'éducation au développement;
- Sensibilisation des citoyens aux politiques de solidarité et d'aide au développement.

#### Des « savoirs faire » à acquérir :

- Les tâches de conception, d'élaboration et de mise en oeuvre;
- Les tâches d'évaluation et de contrôle;
- Les tâches de management.

#### Des comportements professionnels à maîtriser :

Lors de la formation, des clés doivent être proposées de manière à aider les étudiants dans leur intégration :

- Capacité d'écoute, de communication;
- Respect des règles, bonne organisation de son temps;
- Affirmation de soi, sang froid, capacité de décision, éthique;
- Animation d'une équipe, communication interpersonnelle, dynamisation de groupe lors d'un projet collectif.

## La mobilité internationale en M1

Le semestre 2 s'effectue obligatoirement dans une université étrangère.

#### Calendrier :

Proposition aux étudiants d'une liste d'Universités partenaires (Erasmus et autres)

- Rentrée de septembre: choix définitif des affectations
- Mi-novembre : dépôt des dossiers administratifs et choix des enseignements dans l'université partenaire
- Décembre : choix d'un sujet pour le TER et d'un directeur de recherches
- Départ en mobilité le 1er février

## **Adossement au milieu socioprofessionnel**

Environ 50 % des enseignements du Master 2 hors LV du M2 sont donnés par des intervenants professionnels.

Ces chargés de cours sont en position de responsabilité dans des structures régionales ou nationales tournées vers l'Europe et l'international.

Chaque année, 24 heures sont consacrées à la présentation d'expériences ou de pratiques par d'autres professionnels du secteur.

## **Voyage d'études**

Un voyage d'études d'une semaine est organisé chaque année à Bruxelles afin de bénéficier de l'expérience des fonctionnaires européens, mais également des professionnels du lobbying ou des représentations nationales et régionales.

Lors du voyage à Bruxelles une quinzaine de conférences sont organisées avec des fonctionnaires européens (commission, conseil, Parlement et CES), des fonctionnaires français du ministère des Affaires étrangères, des représentants de délégations régionales à Bruxelles et des cabinets de lobbying publics et privés.

## **Pilotage de la spécialité**

Le responsable de la spécialité réunit au moins une fois par an un Conseil de perfectionnement constitué par les enseignants-chercheurs, les professionnels intervenant, un ancien étudiant, un étudiant du M1 et un étudiant du M2.

Ce conseil examine les résultats, les différentes évaluations des enseignements et l'intégration professionnelle des diplômés. Il peut proposer des modifications éventuelles de l'organisation des enseignements et des évaluations, sous réserve de la validation de la présidence.

La spécialité est portée administrativement par l'UFR d'histoire, histoire de l'art et archéologie.

À chaque fin d'année, un questionnaire d'évaluation globale des enseignements du M1 et du M2 est mis à la disposition de tous les étudiants, qui peuvent y répondre de manière anonyme. Ces résultats sont soumis au Conseil de perfectionnement.

## **STAGE**

### **Le stage**

Un stage obligatoire de 4 à 6 mois a lieu au S4 du M2. Il peut être effectué en France ou à l'étranger.

L'étudiant s'engage dans la recherche de son stage dès le S3, et doit le trouver par une recherche active en fonction de son projet professionnel : Europe ou international, entreprises, administrations ou associations, France ou étranger. Le choix de l'équipe se porte sur un stage long et véritablement formateur, validant le M2 professionnel, plutôt que sur une succession de stages brefs peu formateurs.

Ce stage fait l'objet d'un encadrement par un maître de stage de la structure d'accueil, qui doit toujours être un professionnel salarié. Un enseignant référent du Master 2 s'occupe du suivi du stage, des relations avec le maître de stage et

l'étudiant, de l'encadrement de la préparation du rapport et de la soutenance du rapport.

Une convention précise l'ensemble des conditions du stage, et doit être validée par le responsable du master 2.



 **ENSEIGNEMENTS**

**MASTER 1**

**SEMESTRE 1**

Le master 1 permet aux étudiants d'acquérir un enseignement universitaire pluridisciplinaire sur les questions européennes et internationales, tout en renforçant l'acquisition de deux langues vivantes (horaires renforcés en Anglais, obligatoire) et en développant une mobilité internationale forte. Il doit permettre également la rédaction d'un TER- Travail d'Études et de Recherches.

**UEF1 --> INTÉGRATION EUROPÉENNE**

*3 cours obligatoires*

**CM**

A. TURMO

▶ **European institutions and policies**

This course aims to introduce students to the constitutional law of the European Union. It covers the main aspects of EU institutional law, including the nature of the European Union, the main characteristics of its legal order, its institutions and competences, its judicial system and the protection of fundamental rights within this legal order.

**Bibliographie**

- 1.A. ARNULL, *European Union Law: A Very Short Introduction* (Oxford University Press, 2017).

**CM**

M. CATALA

▶ **Histoire de l'Europe contemporaine**

**Penser et construire l'Europe depuis 1945.**

A l'heure des crises de l'Europe et des grands débats sur son avenir, nous étudierons l'idée d'Europe et sa place dans l'histoire du continent au XX<sup>e</sup> siècle, d'une utopie à un véritable projet politique et à sa réalisation par étapes depuis 1947. L'objet de ce cours est d'étudier comment l'idée d'Europe se concrétise dans des organisations communes, des communautés à l'Union européenne, toujours inachevées.

**Bibliographie**

- 1.M.-T. BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 2008.
- 2.S. KAHN, *Histoire de la construction européenne depuis 1945*, PUF, Quadriges, 2016
- 3.M. CATALA, L. JALABERT, *Penser et construire l'Europe*, Paris, Bréal, 2007

**CM** & distanciel

▶ **Crises de l'Europe et mondialisation**

*Cours à distance mutualisé entre tous les masters accompagnés par Alliance Europa (module Jean Monnet Union européenne)*

**UEF2 --> RELATIONS INTERNATIONALES**

*3 cours obligatoires*

**CM**

V. BORÉ EVENO

▶ **Institutions et droit international**

Après une introduction historique et doctrinale, le cours d'institutions et droit international débutera par une présentation des différents « acteurs » de la scène internationale (États, organisations internationales, mais aussi personnes privées) avec

l'objectif d'en préciser le statut juridique (droits et obligations, compétences...).

Le cours se poursuivra par une étude des différentes « sources » du droit international (traités, coutume, actes unilatéraux...) à travers, notamment, leurs modes de formation et leurs effets juridiques.

**Bibliographie**

- 1.D. ALLAND, *Manuel de droit international public*, Paris, P.U.F., coll. Droit fondamental, 6<sup>e</sup> éd., 2019, 315 p.
- 2.E. DECAUX, O. DE FROUVILLE, *Droit international public*, Paris, Dalloz, coll. Hypercours, 11<sup>e</sup> éd., 2018, 646 p.
- 3.P.-M. DUPUY, Y. KERBRAT, *Droit international public*, Paris, Dalloz, coll. Précis, 14<sup>e</sup> éd., 2018, 856 p.

▶ **Crises et conflits en Europe depuis 1989**

Ce cours vise à dresser un panorama des crises et conflits que l'Europe a connus depuis la fin de la guerre froide en 1989. Malgré l'illusion post-guerre froide d'une « fin de l'Histoire », le Vieux Continent a très rapidement été replongé dans diverses crises internationales, dont les guerres de Yougoslavie constituèrent l'exemple le plus tragique. De multiples tensions géopolitiques ont subsisté, à la fois à l'intérieur des Etats européens (minorités nationales, disparités économiques, populismes, régionalismes) et entre eux (par exemple entre la Russie et ses voisins). Depuis le 11 septembre 2001, des défis stratégiques d'un caractère nouveau – terrorisme islamiste, vagues migratoires – se sont ajoutés aux foyers de tension multiples dans les périphéries de l'Europe, si bien que les principes mêmes de l'ordre européen patiemment reconstruit après 1945 semblent vaciller. Est-ce une phase d'instabilité passagère ou assiste-t-on à un phénomène plus profond, un véritable « retour de l'Histoire » ?

**Bibliographie**

Pour une première prise de contact avec l'histoire la plus récente du continent européen, vous pourrez lire :

- 1.T. JUDT, *Après guerre : une histoire de l'Europe depuis 1945*, Armand Colin, 2007 (partie IV sur la période 1989-2005).
- 2.L. VAN MIDDELAAR, *Quand l'Europe improvise : dix ans de crises politiques*, Galimard, 2018.

▶ **Géopolitique depuis 1945**

Ce cours propose une analyse thématique de diverses questions de géopolitique contemporaines, afin de mieux comprendre certains enjeux actuels des relations internationales. Parmi les thèmes abordés, nous traiterons ainsi de la géopolitique de l'eau et de l'énergie, du sport, des religions, ou encore des transports.

**--> LANGUES VIVANTES**

*Langue vivante 1 obligatoire*

▶ **Anglais**

Chaque séance de TD consistera en l'étude d'un document en lien avec les thèmes propres à la formation. Le texte étudié sera expliqué, commenté, pourra être en partie traduit et ses difficultés grammaticales en seront élucidées. L'apprentissage du vocabulaire spécifique aux domaines étudiés sera entrepris ou approfondi. L'écoute de courts enregistrements ainsi que des moments dédiés à la prise de parole des étudiants favoriseront une plus grande aisance en compréhension et en expression orales. Des exercices pratiques et à vocation professionnelle seront effectués (rédaction de lettre de motivation et de CV, simulation d'entretien d'embauche ou de réunion de concertation autour d'un thème donné, etc).

**CM**

F. GLORANT

**CM**

J. RAFLIK

**UEF3**

**TD**

D. MALOYAN

L'assiduité et la participation orale seront prises en compte dans d'évaluation, dont les modalités seront détaillées lors du premier cours.

**Bibliographie**

Des indications bibliographiques et des conseils de méthode seront donnés lors du premier cours.

+ 1 langue vivante 2 au choix parmi les 3 proposées

**TD**

A. ZIEROTH RICHARD

▶ **LV2 - Allemand**

**TD**

C. PERICOLO MARQUEZ  
I. SERGENT

▶ **LV2 - Espagnol**

Divers thèmes traités lors de chaque séance, notamment en relation avec l'Espagne, l'Europe et l'Amérique Latine. Certains sujets de pays emblématiques du monde hispanique, pouvant conserver une certaine intemporalité, sont abordés de manière spécifique. Des présentations sur certaines problématiques d'actualité encouragent le débat en cours. Des exercices variés pour améliorer l'expression écrite et l'expression orale ainsi que la compréhension écrite et la compréhension orale.

**Bibliographie**

- 1.M. DORANGE, N. LÉGER, *L'épreuve d'espagnol à l'entrée de Sciences Po*. Editorial Ellipses, 2015.
- 2.J. PÉRAUD, *Grammaire synthétique. B2/C1*. Editorial Ellipses, 2015.

**TD**

E. LEHOURS

▶ **LV2 - Italien**

**UEF4**

**--> PROFESSIONNALISATION**

4 cours obligatoires

**TD**

ZAMI

▶ **Projets tutorés**

Les étudiants mènent un projet collectif porté par une structure partenaire du master, sous le tutorat d'un ancien étudiant de l'association 2 AMI.

**TD**

C. PAUHIER

▶ **Méthodologie du mémoire et projet professionnel**

Ce cours accompagne les étudiants dans la formulation de leur sujet de mémoire. Il fournit une méthodologie pour les phases de recherche, d'enquête et de rédaction. Parallèlement il offre la possibilité aux étudiants de consolider leur réflexion sur leur projet professionnel.

**TD**

D. GOUJON  
C. LANCIAUX

▶ **Initiation au montage de projets**

**TD**

D. GOUJON  
C. LANCIAUX

▶ **Gestion et communication**

**Présentation :**

Tout en favorisant les échanges et les études de cas, l'objectif de ce module est de préparer les étudiants à leur futur environnement professionnel et de leur donner une première initiation à la gestion et communication de projets européens et internationaux. Le module permettra d'appréhender les contextes, les principales activités et les outils de la gestion et communication de projets dans un contexte européen et/ou international.

**Intervenants :**

**Delphine GOUJON :** Cheffe du service Action européenne, Direction des Politiques EUropéennes, Région des Pays de la Loire.

**Caroline LANCIAUX :** Directrice adjointe opérationnelle, Direction de la Recherche, des partenariats et de l'innovation Alliance Europa.

**--> OPTION**

1 option à choisir parmi les 2 proposées

**OPTION POLITIQUES EUROPÉENNES**

**L'EUROPE EN QUESTION**

3 cours obligatoires

▶ **Théorie de l'intégration européenne**

Depuis des décennies, la théorie politique essaie de forger un concept qu'elle puisse poser sur cette réalité institutionnelle un peu singulière qu'est l'Union européenne. Ce système politique européen comporte des éléments qui relèvent d'un État, mais aussi d'autres qui évoquent une organisation internationale, voire une fédération d'États, sans pour autant qu'on puisse ranger l'ensemble des processus que connaît l'Europe sous une seule de ces notions. Sommes-nous dès lors condamnés à voir en l'Union européenne une forme politique de son propre genre ? Il existe en fait des concepts, anciens et nouveaux, qui peuvent nous servir d'outils applicables à la réalité politique européenne. Cet enseignement pose ainsi la question suivante : comment doit être comprise l'Union européenne, cette construction métanationale un peu particulière, longtemps présentée comme un artéfact sui generis ?

▶ **Europe et sociétés**

Le cours « Europe et Société » vise à éclairer l'Europe en interrogeant le rapport de l'Union européenne aux sociétés qui la composent. Chaque séance de 2h aborde un thème différent en se donnant trois objectifs : un objectif pédagogique visant à fournir les repères de base pour chaque thème étudié ; un objectif méthodologique visant à expliciter la recherche et la validité des données sur l'Europe ; un objectif scientifique visant à expliciter la manière dont la recherche se saisit du thème en question. Pour chaque séance, l'étudiant est invité à opérer une recherche de données sur une question précise afin d'alimenter le cours.

Exemples de questions traitées : Les syndicats en Europe ; La France a-t-elle le plus mauvais système éducatif européen ? Les européens face à la mondialisation ; Le budget européen (cadre financier pluriannuel)...

▶ **L'Europe depuis 1989**

**L'Europe centrale et orientale**

Le cours sur les pays d'Europe centrale et orientale analysera les différentes dimensions des voies de sortie du communisme suivies par ces pays après 1989 en les replaçant dans la trajectoire historique de ces États.

Une autre partie du cours présentera la situation actuelle de ces pays, près de trente ans après la chute du Mur de Berlin, de plusieurs points de vue : politique, économique et social. Enfin, nous reviendrons sur les relations des pays d'Europe centrale avec l'Union européenne, sur le cas de l'Ukraine, en resituant les conflits qui traversent cet État dans une perspective longue, et à la politique étrangère de la Russie envers les pays européens et le reste du monde.

**UED1**

**CM**

A. LECLERC

**CM**

A. LECLERC

**CM**

S. DUFRAISSE



**Bibliographie**

1. R. KRAKOVSKY, *L'Europe centrale et orientale de 1918 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2017, 312 p.
2. R. KRAKOVSKY, *Le populisme en Europe centrale et orientale*, Paris, Fayard, 2019,
3. J.-R. RAVIOT (dir.), *Russie : vers une nouvelle guerre froide ?*, Paris, La Documentation française, 2016, 184 p.

ou

**OPTION ACTION INTERNATIONALE ET SOLIDARITÉ**

**MUTATION MONDE CONTEMPORAIN**

3 cours obligatoires

**CM**

S. COTO RIVEL

► **Croissance et inégalités en Amérique latine et/ou en Asie**

L'objectif de ce cours est d'offrir une vision globale de la situation contemporaine des pays latino-américains. Dans un premier temps et après un rappel du contexte général, nous aborderons des questions historiques, plus particulièrement du XX<sup>e</sup> siècle, qui nous permettront de comprendre le développement politique, économique et social de la région (Débuts du XX<sup>e</sup> siècle en Amérique latine. La révolution mexicaine. Interventionnisme américain, la United Fruit Company, Populisme et dictatures, l'Amérique centrale, violences et la question indigène, entre autres). Ensuite, dans un deuxième temps, nous aborderons des questions plus contemporaines à partir d'axes thématiques différents et des présentations des étudiant(e)s.

**CM**

A. MESSAOUDI

► **Le monde arabo-musulman**

Le cours doit permettre d'apporter quelques clés de compréhension des pouvoirs et des sociétés qui ont en partage la référence à l'islamité, à l'arabité, et à un passé ancien rétrospectivement vu comme une période de puissance et la grandeur (par opposition à un passé récent marqué par la colonisation et la domination étrangère). On travaillera à différentes échelles (États-nations ; communautés locales), de façon à rappeler la diversité des situations et éclairer certains aspects de l'actualité.

**Bibliographie**

1. A.-L. DUPONT, C. MAYEUR-JAOUEN et C. VERDEIL, *Le Moyen-Orient par les textes*, Paris, Colin, 2011.
2. A.-L. DUPONT, C. MAYEUR-JAOUEN et C. VERDEIL, *Histoire du Moyen-Orient - Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Colin, 2016.

Sites :

3. Les clés du Moyen-Orient ([www.lesclesdumoyenorient.com/](http://www.lesclesdumoyenorient.com/))
4. Orient XXI ([orientxxi.info](http://orientxxi.info))

**CM**

C. PAUTHIER

► **L'Afrique subsaharienne**

Ce cours propose une mise en perspective historique de quelques grands défis du continent africain aujourd'hui : la croissance démographique et l'explosion urbaine, les constructions politiques et la formation de l'Etat ou encore la continuité de logiques économiques fondées sur l'extraversion. Le cours s'appuie sur des études de cas et l'analyse de sources qui rendent compte de la grande diversité du continent.

**SEMESTRE 2**

**--> MOBILITÉ INTERNATIONALE**

*Cours ou stage obligatoire*

► **Cours ou stage à l'étranger**

Les étudiants français passent le semestre 2 à l'étranger.

Cette mobilité est obligatoire, et s'effectue dans le cadre d'une convention ERASMUS ou d'un autre partenariat international. Chaque étudiant doit suivre des cours sur place, représentant 15 ECTS.

Dans le cas d'un projet professionnel bien identifié et bien déterminé, un stage volontaire à l'étranger de deux à trois mois est possible. La rédaction d'un rapport de stage se substitue alors aux enseignements, 15 ECTS.

Les autres étudiants restent à Nantes. Chaque étudiant doit suivre des cours représentant 15 ECTS, choisis parmi les enseignements proposés dans l'un des Masters 1 disciplinaires ou dans les enseignements des parcours Europe de Licence 3.

**UEF1**

**--> TRAVAIL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES - TER**

*Obligatoire*

► **Travail d'Études et de Recherches - TER**

Tous les étudiants choisissent un directeur d'études parmi les enseignants-chercheurs de M1, et définissent un sujet de TER réalisable dans le pays où s'effectue le semestre, dans l'une des disciplines enseignées (15 ECTS). Le TER d'environ 50 pages fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

**UEF2**

**MASTER 2**

**SEMESTRE 3**

Le Master 2 est un diplôme professionnel. Au semestre 3, des enseignements universitaires spécialisés effectués par des universitaires et par des experts professionnels s'accompagnent d'enseignements de langues (dont l'anglais obligatoire) et d'outils de la communication internationale.

Le 4<sup>e</sup> semestre est entièrement professionnalisé, dans le cadre d'un stage long obligatoire.

**UEF1**

**--> L'EUROPE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES**

*3 cours obligatoires*

**CM**

C. BILLET

**▶ Actions extérieures de l'UE**

Ce cours vise à analyser quels sont les ressorts et les modalités du développement de l'action extérieure de l'Union européenne. Seront notamment étudiés, dans le cadre de séances thématiques, les différentes politiques, les acteurs, ou encore les instruments (normatifs, opérationnels et financiers) sollicités.

**Bibliographie**

1.A. FENET (dir.), *Droit des relations extérieures de l'Union européenne*, Litec, 2006.

Ce cours s'inscrivant dans la continuité de cours précédemment dispensés en Master 1, voici par ailleurs une référence pour ceux qui auraient besoin d'une remise à niveau :

2.L. COUTRON, *Droit de l'Union européenne - institutions, sources, contentieux*, Mémento Dalloz, 5<sup>ème</sup> édition, 2019.

**CM**

A. IVOI

**▶ United States and Europe since 1989**

La fin de la guerre froide a suscité de nombreuses interrogations quant à la nature de la relation établie de longue date entre l'Europe et les États-Unis. Ce cours vise à aborder de telles transformations géopolitiques à travers le prisme politique, socio-économique, intellectuel et culturel afin d'analyser les ruptures et continuités qui caractérisent les échanges transatlantiques depuis le tournant du siècle. Il s'agira d'aborder quelques débats d'actualité (émergence du 'populisme', accords de libre-échange, lutte contre le terrorisme, exceptionalisme culturel, etc.) selon une lecture comparatiste ou croisée, et dans une perspective à la fois journalistique et historique.

**Bibliographie**

1.G. BOSSUAT & N. VAICBOURDT (eds.), *Etats-Unis, Europe and The European Union : Uneasy Partnership (1945-1999)* (Oxford: Peter Lang, 2002);

2.R. HATTO et O. TOMESCU, *Les États-Unis et la "nouvelle Europe": la stratégie américaine en Europe centrale et orientale* (Paris: éditions Autrement, 2007);

3.G. LUNDESTAD, *The United States and Western Europe since 1945: From Empire by Invitation to Transatlantic Drift* (Oxford: Oxford UP, 2003).

**CM**

J.-J. DERRIEN  
L. GOURVIL

**▶ Coopération décentralisée et diplomatie territoriale**

De la coopération décentralisée à l'action extérieure des collectivités territoriales, le spectre est large quant à l'acception du champ d'investigation possible. On est certes bien loin des jumelages traditionnels, mais quel est le sens de cette action et comment s'harmonise-t-elle avec celle de l'État qui reste l'Autorité souveraine en la matière? Quel sens partager au niveau européen avec les autres pays ou avec la Commission européenne? Les organisations de collectivités territoriales répondent-elles à un besoin de visibilité, de réflexion partagée ou d'influence? Quelle place les nouveaux défis mondiaux peuvent-ils occuper dans le cadre de ces actions ?

**UEF2**

**TD**

D. MALOYAN

**--> LANGUES VIVANTES**

*Langue vivante 1 obligatoire*

**▶ Anglais**

Chaque séance de TD consistera en l'étude d'un document en lien avec les thèmes propres à la formation. Le texte étudié sera expliqué, commenté, pourra être en partie traduit et ses difficultés grammaticales en seront élucidées. L'apprentissage du vocabulaire spécifique aux domaines étudiés sera entrepris ou approfondi. L'écoute de courts enregistrements ainsi que des moments dédiés à la prise de parole des étudiants favoriseront une plus grande aisance en compréhension et en expression orales.

Des exercices pratiques et à vocation professionnelle seront effectués (rédaction de lettre de motivation et de CV, simulation d'entretien d'embauche ou de réunion de concertation autour d'un thème donné, etc).

L'assiduité et la participation orale seront prises en compte dans l'évaluation, dont les modalités seront détaillées lors du premier cours.

**Bibliographie**

Des indications bibliographiques et des conseils de méthode seront donnés lors du premier cours.

*+ 1 langue vivante 2 au choix parmi les 3 proposées*

**▶ LV2 - Allemand**

**▶ LV2 - Espagnol**

**▶ LV2 - Italien**

**TD**

A. ZIEROTH RICHARD

**TD**

C. PERICOLO MARQUEZ

I. SERGENT

**TD**

E. LEHOURS

**--> INGÉNIERIE PROFESSIONNELLE**

*3 cours obligatoires*

**▶ Projets tutorés**

Les étudiants mènent un projet collectif porté par une structure partenaire du master, sous le tutorat d'un ancien étudiant de l'association 2 AMI.

**▶ Montage et évaluation de projets**

**Montage et gestion des projets européens**

L'objectif de l'enseignement est de donner un aperçu général des principaux éléments du montage et de la gestion des projets européens et de les mettre en pratique lors d'une simulation.

Est notamment inclus le contenu suivant : des politiques communautaires au projet européen, panorama des financements européens, grands principes du montage et de la gestion, les acteurs, simulation du montage d'un projet européen sur la base d'un cas d'étude réel.

**UEF3**

**CM**

**CM TD**

B. CUVELIER

N. MARTIN

**CM**  
C. BOISTEAU  
O. BRUNET  
V. DURAND

► **Professionalisation**

**Evaluation et capitalisation (Charlotte Boisteau)**

Objectifs du cours :

- compléter l'appréhension du cycle de projet, par l'enseignement de l'outil évaluatif dans sa conception la plus large, c'est à dire un outil au service de l'apprentissage et de la redevabilité;
- enseigner ce module de manière pragmatique en combinant l'enseignement théorique à la pratique des outils.

Connaître les différents outils évaluatifs (de l'étude préalable à l'étude d'impact en passant par la capitalisation, l'évaluation ex-post, etc.) est devenu indispensable aujourd'hui. Les bailleurs sont de plus en plus exigeants en la matière et conditionnent bien souvent leurs financements à la conduite de ces exercices en interne ou en externe. Les méthodes se multiplient et les organisations de la société civile, en France mais plus largement en Europe, se sont totalement appropriées ces exercices. L'accompagnement au changement s'appréhende de différentes manières avec lesquelles les étudiants pourront se familiariser dans ce cours.

**Lobbying et négociation (Olivier BRUNET)**

Ce cours placera les étudiants dans des situations d'analyse concrète de processus de négociation, internationale et européenne, intégrant des actions de lobbying. L'enseignant s'appuiera sur son expérience de plus de vingt-cinq ans à la Commission européenne, pour mettre en valeur les interactions entre institutions et réseaux européens.

Le cours commencera par un rappel des notions de base, en ce qui concerne la place de la négociation et du lobbying dans les processus décisionnels européens et internationaux

Quelques exemples concrets seront ensuite analysés. Quatre politiques seront plus particulièrement choisies: éducation, politique régionale, politique sociale et environnement.

Cet enseignement très interactif offrira une large place à l'actualité européenne et internationale. Le travail en groupe sera fortement valorisé.

**Animation de réunions et gestion de dynamiques collectives (Vanessa DURAND).**

Un cadre passe en moyenne 16 ans en réunion sur toute sa carrière. Ce module de 8H permettra d'explorer la préparation et le pilotage de réunion de travail. Il abordera également des outils «d'intelligence collective» pour favoriser l'implication des participants et permettre une plus grande efficacité.

**UED1 --> OPTION**

*1 option à choisir parmi les 2 proposées*

**OPTION POLITIQUES EUROPÉENNES  
L'EUROPE EN QUESTION**

**--> EUROPEAN UNION POLICIES**

*3 cours obligatoires*

► **European policies**

Ce cours, entièrement dispensé en anglais, rappelle, dans une partie introductive, les principales étapes de l'apparition et du développement des politiques de l'Union, afin de les replacer dans le contexte plus général de la construction européenne. Sont ensuite présentées les différentes politiques existantes et plusieurs d'entre elles seront

étudiées de manière détaillée (notamment la politique de cohésion, la politique agricole commune et la politique de l'environnement). Un accent particulier sera mis, à partir d'exemples concrets, sur les possibilités offertes dans ces différents domaines en matière de développement de projets européens afin d'ancrer l'enseignement dans le cursus global suivi par les étudiants.

► **Environnement et coopération internationale**

Depuis son émergence comme problème public dans les années 1970, l'environnement est désormais solidement ancré, à la fois comme un enjeu de débat politique et d'action publique, mais aussi comme objet de recherche scientifique.

Le plus souvent, il est abordé par le prisme de controverses plus ciblées (dérèglement climatique, glyphosate, OGM, nucléaire, pollution des mers, etc.), autour desquelles s'affrontent différents types d'acteurs (scientifiques, associations, groupes d'intérêts économiques, administration, etc.). Dans le même temps, les initiatives se multiplient pour tenter de prendre en charge ces problèmes : grandes conférences internationales, processus de concertation à l'échelle nationale (ex. Grenelle de l'environnement en 2007) ou locale (ex. Débat sur la transition énergétique à Nantes en 2017). Au niveau européen, et alors qu'il ne figurait pas dans les premiers traités, l'enjeu environnemental est aujourd'hui devenu l'un des domaines dans lequel l'UE est la plus active.

Ce cours présentera d'abord quelques termes et enjeux centraux pour étudier l'environnement comme problème public. Il abordera ensuite, avec une perspective comparée, les principaux acteurs qui sont à l'origine des politiques environnementales (associations, partis politiques, administrations). Il développera enfin les logiques de formulation de politiques environnementales à l'échelle européenne et internationales.

**Bibliographie**

1. N. CARTER, *The politics of the Environment. Ideas, Activism, Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018 (3e édition).
2. J.F. MORIN, A. ORSINI, *Politique internationale de l'environnement*, Presses de Sciences Po, 2015.
3. P. LASCOUMES, *Action publique et environnement*, Paris, PUF, 2012.
4. N. BERNY (dir.), *L'intégration européenne par l'environnement : le cas français*, Numéro spécial de Politique européenne, n°33, 2011

► **Research and education politics**

Dans la continuité du cours Union policies, l'EC Research and education politics / Politiques d'éducation et de recherche, aborde deux politiques de l'Union européenne: la politique européenne de recherche et d'innovation ; la politique d'éducation et formation.

Les interventions porteront principalement sur la période de programmation 2021-2027, respectivement Horizon Europe et Erasmus+, les programmes dédiés à ces deux politiques.

**--> L'EUROPE ET LES TERRITOIRES**

*4 cours obligatoires*

► **Fonds européens et territoires**

Fonds européens et territoires, 2 objectifs :

- Mieux connaître les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) et leur impact sur le développement local
- Mettre en pratique le montage de candidatures aux fonds européens par la recherche des financements accessibles et la rédaction de candidatures en groupe de travail

**CM**  
A. EVRARD

**CM**  
I. CHAUMIER  
C. DUTERTRE

**CM**  
M. COSNARD

CM

► **Présentation d'acteurs**

Des professionnels du secteur présentent leurs structures et leurs projets.

CM

► **Aménagement et territoires en Europe**

T. GUINEBERTEAU

Cet enseignement vise à montrer comment les questions d'aménagement déclinées à différentes échelles sont au cœur des politiques publiques dans lesquelles les instances européennes sont désormais directement impliquées et quels sont les types d'organismes impliqués, partenaires professionnels potentiels. Pour ce faire, l'approche est déclinée en quatre temps : (i) définitions et modalités d'intervention sur les territoires, (ii) territoires et acteurs de l'aménagement à partir de l'exemple français, (iii) UE, actrice de l'aménagement des territoires, (iv) conflits et régulations au cœur de l'aménagement des territoires.

**Bibliographie**

1. DATAR, *Les territoires français au regard des objectifs de la stratégie « Europe 2020 »*, Europ'Act, 32 p., 2013.
2. Y. JEAN, G. BAUDELLE, *L'Europe – Aménager les territoires*, éd. Colin, coll. U, 424 p., 2009.
3. P. SUBRA, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, éd. Colin, Coll. Perspectives géopolitiques, 2ème édition, 352 p., 2014.

CM

► **Regional and transfrontier cooperation**

P. TZVETANOVA  
B. WASSENBERG

**La coopération transfrontalière en Europe : un système de gouvernance multi-niveaux**  
La première partie du cours, assurée par Birte WASSENBERG est une initiation à l'histoire de la coopération transfrontalière et des relations internationales dans les collectivités territoriales (villes, régions, départements, etc.). Y seront d'abord explicités les fondements théoriques et méthodologiques de la coopération territoriale en Europe (terminologie, acteurs, territoires) ainsi que le développement historique des relations de voisinage de proximité, en démontrant notamment le lien entre coopération transfrontalière et construction européenne et les différentes fonctions de la coopération territoriale (d'intégration, de stabilisation démocratique, d'application du principe de subsidiarité et de la gouvernance à niveaux multiples). Ensuite, le cas d'étude spécifique de la coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin supérieur sera examiné plus en détail quant à sa fonction pionnière d'espace de coopération, ses acteurs, l'évolution de ses structures de gouvernance et l'illustration de ses projets de coopération dans différents domaines (culture, transport, environnement, économie, santé, éducation, etc.). Le cours finira par montrer le lien entre la coopération intergouvernementale bilatérale franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée et son application locale dans l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl.

**Coopération transfrontalière**

La deuxième partie de ce cours, assurée par Dr. Petia Tzvetanova, s'attachera à la compréhension de la notion contemporaine de la coopération transfrontalière et de tous ses acteurs de différents niveaux. L'approche multi-niveaux de la notion sera particulièrement soulignée. Ainsi, un regard particulier sera porté sur le processus de décentralisation en France, les évolutions de la gouvernance locale et la multiplication des acteurs de la coopération transfrontalière. L'analyse des évolutions actuelles dans le domaine de l'expérimentation et de la différenciation juridiques viendra ouvrir la discussion sur l'avenir. Un panorama relatif à l'émergence des différents espaces transfrontaliers et à l'impact de la présence de la frontière sera dressé. Enfin, quelques exemples thématiques (transport, emploi, santé, etc.) compléteront la démonstration. Enfin, il sera question de l'institutionnalisation récente de la coopération transfrontalière, à travers notamment son cadre institutionnel et ses bases juridiques actuelles en Europe. Cette partie sera complétée par une méthodologie pratique des étapes pour le choix de l'outil le mieux adapté à un projet de coopération transfrontalière. Les outils juridiques existants seront ainsi étudiés.

ou

**OPTION ACTION INTERNATIONALE ET SOLIDARITÉ  
MUTATION MONDE CONTEMPORAIN**

**--> COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT**

*3 cours obligatoires*

► **Aide publique au développement en France et en Europe**

Le cours propose une histoire de l'aide publique au développement depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'accent est mis sur les acteurs et les institutions de la coopération bilatérale et multilatérale, leur contexte d'émergence et leurs reconfigurations successives. Ces évolutions permettent également d'étudier les critiques de l'aide et les grands débats qui l'animent jusqu'à aujourd'hui.

► **Développement et humanitaire sous le prisme des sciences sociales**

Le cours vise à transmettre les cadres d'analyse de l'aide au développement proposés par les sciences sociales. Ainsi, la socio-anthropologie, les sciences politiques, la géographie, l'histoire, l'économie et les études urbaines seront convoquées pour comprendre à la fois l'émergence et la mise en œuvre de l'aide au développement aujourd'hui. Les enjeux et les notions clés (développement, dépendance à l'aide, participation, etc.) seront étudiés, dans un esprit critique et de controverses. Le cours s'appuiera pour cela sur des études de cas concrètes, localisées dans différentes géographies des Suds, et donnera à voir les acteurs, les pratiques, et certains outils de l'aide au développement.

► **Présentation d'acteurs**

Des professionnels du secteur présentent leurs structures et leurs projets.

**--> ENJEUX INTERNATIONAUX**

*3 cours obligatoires*

► **Asile et migrations**

Ce cours sur l'asile et les migrations dispense des connaissances théoriques et empiriques fondées sur les sciences sociales. Après une présentation générale des facteurs de migration contemporains à l'échelle internationale et une présentation des grands enjeux du débat politique, il approfondira diverses problématiques : l'expérience des réfugiés dans les pays du Sud et le rôle des instituts internationales et ONGs, la bureaucratisation de l'asile, l'évolution des politiques d'accueil des demandeurs d'asile en France, les migrations dites familiales, la raison humanitaire dans les politiques d'immigration en France, les expériences des enfants d'immigrés, celles du vieillissement en exil. Si ces questions peuvent être difficilement être traitées aujourd'hui sans prendre en compte l'europanisation des politiques d'immigration et d'asile, ces dernières feront l'objet d'un cours spécifique (voir cours «European migrations policies»). Nous explorerons ici davantage ces thématiques à travers des travaux sociologiques et anthropologiques. Nous serons ainsi attentifs aux expériences des migrants et aux représentations des professionnels, bénévoles et agents d'État qui jalonnent leurs parcours, aux mobilisations qui ont fait évoluer le droit des étrangers et aux usages sociaux du droit par les acteurs.

CM

C. PAUTHIER

CM

J. GANGNEUX

CM

CM

E. D'HALLUIN

**Objectifs spécifiques**

- Connaître la géographie des migrations mondiales
- Connaître les grandes étapes de l'immigration en France
- Se sensibiliser à différentes approches des migrations (du macro au micro)
- Comprendre les motifs de la migration, ses déterminants sociaux
- Comprendre les effets de la migration dans les sociétés d'origine, de transit et d'accueil
- Connaître les mobilisations et les politiques publiques d'immigration françaises
- Saisir les enjeux de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile
- Appréhender la diversité des expériences migratoires
- Se sensibiliser à la problématique des relations inter-ethniques

**Bibliographie**

- 1.M. AGIER, *Aux bords du monde. Les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002.
- 2.A. BERRAMDANE, J. ROSSETTO, *La politique européenne d'immigration*, Paris, Karthala Editions, 2009.
- 3.M.-C. BLANC-CHALÉARD, *Histoire de l'immigration*, Paris: La Découverte, 2001.
- 4.A. REA, M. TRIPIER, *Sociologie de l'immigration*, Paris: La Découverte, 2008.
- 5.A. SAYAD, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.
- 6.P. WEIL, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration (1938-1991)*. Réédité, en folio, Gallimard, 1995.
- 7.C. WIHTOL DE WENDEN, *Atlas mondial des migrations*. Paris, éditions Autrement, 2009.

**► Relations internationales et droits humains**

**CM**  
J. RAFLIK

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la notion de droit de l'Homme a évolué dans le temps et dans l'espace. Souvent présentés comme universels, mais demeurant des idéaux à atteindre, les Droits de l'Homme sont devenus l'un des éléments structurants des relations internationales. Par une approche de longue durée, ce cours analysera l'évolution politique, philosophique et juridique de la notion de Droits de l'Homme ; son interférence avec d'autres notions (par exemple le droit des peuples) ; et sa « mise en pratique » dans les relations internationales, de l'émergence d'un droit d'ingérence pour raison humanitaire au comité des Nations Unies pour les droits humains.

**► Environnement et coopération internationale**

**CM**  
A. EVRARD

Depuis son émergence comme problème public dans les années 1970, l'environnement est désormais solidement ancré, à la fois comme un enjeu de débat politique et d'action publique, mais aussi comme objet de recherche scientifique.

Le plus souvent, il est abordé par le prisme de controverses plus ciblées (dérèglement climatique, glyphosate, OGM, nucléaire, pollution des mers, etc.), autour desquelles s'affrontent différents types d'acteurs (scientifiques, associations, groupes d'intérêts économiques, administration, etc.). Dans le même temps, les initiatives se multiplient pour tenter de prendre en charge ces problèmes : grandes conférences internationales, processus de concertation à l'échelle nationale (ex. Grenelle de l'environnement en 2007) ou locale (ex. Débat sur la transition énergétique à Nantes en 2017). Au niveau européen, et alors qu'il ne figurait pas dans les premiers traités, l'enjeu environnemental est aujourd'hui devenu l'un des domaines dans lequel l'UE est la plus active.

Ce cours présentera d'abord quelques termes et enjeux centraux pour étudier l'environnement comme problème public. Il abordera ensuite, avec une perspective comparée, les principaux acteurs qui sont à l'origine des politiques environnementales (associations, partis politiques, administrations). Il développera enfin les logiques de formulation de politiques environnementales à l'échelle européenne et internationales.

**Bibliographie**

- 1.N. CARTER, *The politics of the Environment. Ideas, Activism, Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018 (3e édition).
- 2.J.F. MORIN, A. ORSINI, *Politique internationale de l'environnement*, Presses de Sciences Po, 2015.
- 3.P. LASCOUMES, *Action publique et environnement*, Paris, PUF, 2012.
4. N. BERNY (dir.), *L'intégration européenne par l'environnement : le cas français*, Numéro spécial de Politique européenne, n°33, 2011

**SEMESTRE 4****UEF1****--> STAGE***Stage obligatoire***▶ Stage**

Un stage long de 4 à 6 mois encadré dans une structure professionnalisée est obligatoire. Il est validé lors de la soutenance d'un rapport de stage, après consultation de la fiche d'évaluation du stage remplie par le maître de stage.

À partir du 1<sup>er</sup> février

**UEF2****--> MÉMOIRE***Obligatoire***▶ Mémoire**

Soutenance jusqu'au 15 octobre.

**PARTENAIRES DE LA FORMATION**

La formation s'appuie sur les ressources et les équipes de plusieurs laboratoires de recherches de l'Université de Nantes, réunis au sein de l'Institut d'études européennes et globales Alliance Europa.



Le laboratoire d'appui principal est le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA), membre du Labex EHNE, Écrire une histoire nouvelle de l'Europe.



Le CRHIA est l'un des laboratoires membres du LABEX EHNE, Écrire une nouvelle histoire de l'Europe, et porte l'axe de recherches consacré à l'Europe, ses frontières, ses voisinages et ses rapports à l'altérité lointaine..

Le parcours IPEI est soutenu par l'association des étudiants et des anciens étudiants du master, l'association 2 AMI, qui coordonne les projets innovants d'insertion professionnelle, le voyage annuel à Bruxelles et la remise des diplômes en décembre de chaque année..



